

DIRECTIVE			
Conditions d'admission en MPT et cours préparatoire			
MPT – GAD - DIR 7.03	LPB	Mise à jour : 07.07.2023	

Tous les documents indiqués en référence peuvent être téléchargés sur le site divtec.ch (page Maturité professionnelle), ou au secrétariat de la Division technique.

1. Voies de formation

La Division technique propose les cours de Maturité professionnelle orientation « Technique, architecture et sciences de la vie » (MPT) après l'obtention du CFC (post-CFC), immédiatement après les cours CFC ou plus tard (après une expérience professionnelle, un séjour linguistique, etc).

Il est possible de choisir entre deux durées de formation :

- durant une année à **plein temps**,
- ou durant deux années à **temps partiel** (cours de l'après-midi la première année, et cours du matin la seconde année). Les examens MPT sont alors répartis sur les deux années.

Délai d'inscription pour l'année 2024-2025 : **vendredi 21 juin 2024**.

Délai d'inscription pour l'année 2025-2026 : **vendredi 20 juin 2025**.

Formulaire d'inscription : **Inscription en Maturité professionnelle orientation Technique, architecture et sciences de la vie** (MPT–GAD–MOD 7.18). Une convocation sera envoyée par courrier postal avant les vacances d'été qui précèdent la rentrée en MPT.

➤ Filière courte 3+1

Les élèves de l'Ecole des métiers techniques (EMT) ont la possibilité de réduire d'une année la durée de leur formation de 4 ans en suivant la filière courte 3+1 (3 ans d'apprentissage et 1 année de maturité professionnelle). Cette filière est réservée aux élèves obtenant de bonnes moyennes semestrielles (voir les conditions spécifiques de cette filière dans le mémento ou auprès du secrétariat).

2. Pour commencer les cours MPT avec le bon niveau

Aucun cours de mise à niveau ou de rattrapage n'est prévu durant l'année de formation en MPT. Il faut donc obtenir les connaissances nécessaires **avant l'entrée en MPT**. Comme il est très difficile de rattraper un retard durant l'année en MPT, il est vivement recommandé de commencer avec le bon niveau dans les différentes branches, et spécifiquement en mathématiques !

La Division technique propose un cours préparatoire en mathématiques, français et allemand (voir point 3.1 ci-dessus) et un cours de mise à niveau en anglais (voir point 4 ci-dessous).

Il est vivement recommandé, même aux élèves qui ne doivent pas passer l'examen d'admission, de suivre le cours préparatoire un ou deux ans avant l'entrée en MPT.

Il est possible de se désinscrire facilement du cours préparatoire si l'on constate qu'on a des connaissances suffisantes. Le formulaire de désinscription **Désinscription du cours préparatoire** (MPT–GAD–MOD 7.10) est disponible au secrétariat.

Référence : **Contenu du cours préparatoire à la MPT** (MPT–GAD–REF 7.04) qui précise quels sujets doivent être maîtrisés en mathématiques, français et allemand.

DIRECTIVE		 CEJEF DIVISION TECHNIQUE SECTION MATURITÉ
Conditions d'admission en MPT et cours préparatoire		
MPT – GAD - DIR 7.03	LPB	Mise à jour : 07.07.2023

Niveau attendu pour suivre correctement les cours des différentes branches MPT :

- **Mathématiques** : bon niveau A en fin de scolarité obligatoire. Attention, étant donné le nombre important de leçons hebdomadaires de math en MPT, il est très difficile de combler un retard en cours d'année ! Il est essentiel d'atteindre le niveau prérequis avant de commencer les cours MPT. La division technique n'offre pas de cours de soutien durant l'année MPT.
- **Allemand** : bon niveau A en fin de scolarité obligatoire. Le document **Contenu du cours préparatoire à la MPT** indique également la liste du vocabulaire à connaître et des pistes pour s'entraîner individuellement. Pour les élèves qui ne pratiquent pas cette langue durant leur CFC, il est vivement recommandé de suivre le cours préparatoire, même si l'examen d'admission n'est pas nécessaire.
- **Anglais** : très bon niveau A2 (l'élève doit savoir utiliser l'anglais pour communiquer dans des situations du quotidien, comprendre des conversations et des instructions orales simples, comprendre des textes et emails basiques et se présenter et répondre à des questions le concernant). Le vocabulaire qui doit être maîtrisé se trouve ici : <http://www.cambridgeenglish.org/images/22105-ket-vocabulary-list.pdf>. Pour les élèves qui ne pratiquent pas cette langue durant leur formation CFC ou qui ont des connaissances lacunaires, il est recommandé de suivre le cours de mise à niveau d'anglais durant l'année qui précède l'entrée en MPT (voir point 4 ci-dessous).
- **Français** : aisance en orthographe, bonne expression écrite.
- **Physique et chimie** : aucun prérequis.
- **Histoire et institutions politiques** : aucun prérequis.
- **Economie et droit** : aucun prérequis.

3. Conditions d'admission en MPT

Pour être admis en classe de MPT post-CFC, il faut être titulaire d'un CFC et avoir obtenu les « conditions maturité » en fin de scolarité obligatoire, c'est-à-dire :

- avoir une moyenne générale d'option suffisante,
- n'avoir pas plus d'une note insuffisante dans l'ensemble des branches de base et des branches d'option,
- et présenter le profil scolaire suivant :
 - avoir le niveau A dans trois disciplines, avec un total des notes de 12 points au minimum ;
 - ou avoir le niveau A dans deux disciplines et le niveau B dans une discipline, avec un total des notes de 14 points au minimum et au moins la note 5 au niveau B.

Les élèves qui ne remplissent pas ces « conditions maturité » doivent se présenter à un **examen d'admission** dans les branches de mathématiques, français et allemand.

Pour permettre aux futures candidates et aux futurs candidats de se préparer au mieux à l'examen d'admission, il est possible de suivre un cours préparatoire (voir point 3.1 ci-dessous).

A noter que même si l'admission se fait sans examen, il est recommandé de se mettre à niveau en suivant le cours préparatoire (voir point 3.1 ci-dessous) et/ou le cours de mise à niveau (voir point 4 ci-dessous). Le détail concernant le niveau prérequis dans chaque branche MPT se trouve au point 2 ci-dessus.

DIRECTIVE		 CEJEF DIVISION TECHNIQUE SECTION MATURITÉ
Conditions d'admission en MPT et cours préparatoire		
MPT – GAD - DIR 7.03	LPB	Mise à jour : 07.07.2023

➤ Cours préparatoire

Le cours préparatoire n'est pas obligatoire, mais vivement conseillé, car il permet de réviser les connaissances qui devraient être bien maîtrisées à la fin de la 11^e année de la scolarité obligatoire (niveau A). Par l'inscription au cours préparatoire, la fréquentation régulière et les devoirs à domicile deviennent obligatoires, sous peine d'exclusion du cours.

Le cours préparatoire se compose de cinq leçons hebdomadaires dans les trois branches examinées : mathématiques, français et allemand. Un document de référence précise le contenu des différentes branches d'examen : **Contenu du cours préparatoire à la MPT (MPT–GAD–REF 7.04)**.

Le cours préparatoire se déroule tous les **lundis** du calendrier scolaire, du 4 septembre 2023 au 3 juin 2024 ou du 9 septembre 2024 au 2 juin 2025 :

- De 14h20 à 16h00 : français et allemand
- De 16h05 à 18h30 : mathématiques

Si les inscriptions au cours préparatoire sont suffisantes, le cours est dédoublé et a aussi lieu un autre après-midi (14h20-18h30). Pour l'année scolaire 2023-2024, si le second cours est ouvert, il aura lieu le jeudi.

La Division artisanale, à Delémont, propose le même cours préparatoire le mercredi matin.

A noter que les jours et horaires de ces cours des Divisions technique et artisanale peuvent éventuellement être modifiés pour chaque rentrée scolaire.

Pour les candidats à l'examen d'admission, il est recommandé de suivre le cours :

- en 3^e année d'apprentissage, pour un CFC en 4 ans,
- en 2^e année d'apprentissage, pour les candidats à la filière 3+1 de l'EMT,
- en 2^e ou 3^e année d'apprentissage, pour un CFC en 3 ans,
- en 1^{re} année d'apprentissage, pour les CFC en 3 ans qui ont des horaires empêchant de suivre ce cours en 2^e ou 3^e année d'apprentissage, et pour les candidats à la maturité intégrée commençant en 2^e année d'apprentissage.

Dans la limite des places disponibles, les élèves sont autorisés à suivre le cours préparatoire plusieurs fois, notamment en cas d'échec à l'examen d'admission ou pour se préparer à entrer en MPT l'année suivante.

Délai d'inscription pour l'année 2023-2024 : **vendredi 25 août 2023**.

Délai d'inscription pour l'année 2024-2025 : **vendredi 30 août 2024**.

Formulaire d'inscription : **Inscription au cours préparatoire MPT (MPT–GAD–MOD 7.08)**.

Il est possible de rejoindre le cours préparatoire en cours d'année, mais c'est à l'élève de se mettre à niveau sans perturber le travail de ses collègues.

DIRECTIVE		
Conditions d'admission en MPT et cours préparatoire		
MPT – GAD - DIR 7.03	LPB	Mise à jour : 07.07.2023

Examen d'admission

L'examen d'admission est composé de trois examens écrits, en mathématiques, français et allemand. Il a lieu chaque année au début du mois de juin, le samedi matin entre 08h05 et 12h30.

Dates des examens d'admission : **samedi 8 juin 2024** ;
samedi 14 juin 2025.

Délai d'inscription pour la session 2024 : **vendredi 17 mai 2024.**

Délai d'inscription pour la session 2025 : **vendredi 23 mai 2025.**

Formulaire d'inscription : **Inscription en Maturité professionnelle orientation Technique, architecture et sciences de la vie** (MPT–GAD–MOD 7.18). La convocation à l'examen d'admission sera envoyée par courrier électronique à la fin du mois de mai.

Pour réussir l'examen d'admission, il faut obtenir une moyenne de 4,0 au minimum et pas plus d'une note insuffisante. La note de mathématiques compte deux fois, la note de français une fois et la note d'allemand une fois.

En cas d'échec, il est possible de s'inscrire à une autre session d'examen une année ultérieure.

4. Cours de mise à niveau en anglais

Un cours de mise à niveau en anglais est proposé aux élèves durant l'année scolaire qui précède leur entrée en MPT. Ce cours d'anglais est composé de 19 leçons, réparties sur 10 semaines, en fin de journée.

Le cours d'anglais a lieu tous les **jeudis** de 16h55 à 18h30, du 1^{er} février 2024 au 25 avril 2024 (la leçon du 25 avril se terminant à 17h40), ou du 30 janvier 2025 au 10 avril 2025 (la leçon du 10 avril se terminant à 17h40).

A noter que les jours et horaires de ce cours peuvent éventuellement être modifiés pour chaque rentrée scolaire.

Délai d'inscription pour l'année 2023-2024 : **vendredi 19 janvier 2024.**

Délai d'inscription pour l'année 2024-2025 : **vendredi 17 janvier 2025.**

Formulaire d'inscription : **Inscription au cours de mise à niveau anglais** (MPT–GAD–MOD 7.27).